



Acceptation de bons de réduction dans différents magasins

Par **stomvi**, le **12/04/2011** à **13:40**

Bonjour, mes bons de réduction imprimé sur internet ne sont pas acceptés dans tous les magasins car le dessin du produit est manquant par contre l'intitulé exact ainsi que des codes barres figurent. Sont-ils dans leur droit de refuser alors qu'il n'y a pas scanné le code barre ?

Par **mimi493**, le **12/04/2011** à **14:00**

Perso, je pense que oui, le bon de réduction a une forme, vous devez la respecter